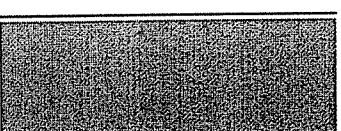


La préposition spatiale *sous*: traits linguistiques et fonctions communicatives

Patrick Dendale & Lieve Van Grandtbeek

Université de Metz - Université d'Anvers & Université d'Anvers



1 Introduction

Parmi les nombreux sujets de sémantique et de pragmatique que Liliane Tasmowski a abordés dans sa fructueuse carrière de linguiste, il y en a un, assez à la mode en linguistique les dernières années, sur lequel elle ne s'est pas (encore) penchée, celui des prépositions spatiales. Aussi proposons-nous ici, pour honorer celle qui a été notre maître en linguistique, une étude sémantique d'une préposition spatiale.

Ayant étudié dans quelques études antérieures les prépositions *sur* et *contre*¹, nous nous pencherons ici sur la préposition *sous*, qui n'a pas autant fait l'objet d'études linguistiques. En partant de la description de la préposition *sous* par C. Vandeloise (1986) et de celle de son pendant anglais *under* par F. Boers (1987 et 1996), nous espérons établir les bases d'une éventuelle approche alternative des prépositions spatiales en général et de la préposition *sous* en particulier. Notre approche sera centrée sur la notion de *fonction communicative* exprimée ou exprimable par les prépositions spatiales. Ces fonctions communicatives déterminent les traits linguistiques que nous retiendrons pour la préposition.

2 Descriptions existantes de la préposition *sous* (*under*)

2.1 Boers 1987

Pour F. Boers (1987) la préposition *under* désigne prototypiquement une relation spatiale sur l'axe vertical qui situe une cible (ou objet à localiser) plus du côté du pôle négatif de cet axe que le site (ou point de référence), le pôle négatif étant déterminé

¹ Dendale & De Mulder (1997, 1998 et à paraître) et De Mulder & Dendale (1998).

par la force de gravité (1987: 70) ou par la position des pieds d'un corps humain. Partant de cette caractérisation générale, Boers propose une classification des emplois de *under* dans laquelle il oppose d'abord les emplois de *under* où le site est un objet conceptualisé comme étant une surface ou ayant une surface (*under* II) – les emplois les plus fréquents (1987: 71) – aux emplois où le site est un objet dont l'extension dans l'espace n'est pas précisée ou non pertinente (*under* I):

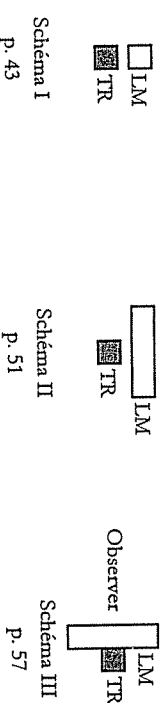
- (1) The waste-paper basket is *under* the desk (*under* II, p.75)
 - (2) He lies on the bed, his arms crossed *under* his head (*under* I, p.73)
- Ensuite il oppose les emplois où la cible est immobile (emplois statiques), comme dans les deux exemples précédents, à ceux où la cible subit un déplacement (emplois dynamiques): Dans le dernier cas, la cible peut être au début, à la fin ou au milieu de son déplacement. Voici quelques-uns de ses exemples:

- (3) You cannot shoot the horse away from *under* them (p.73-74)
- (4) Simon places a soft stool *under* her feet (p.75)
- (5) He sneaks away like a weasel *under* the hedge (p.74)

Pour chaque cas de figure ainsi défini, on pourrait, selon Boers, encore distinguer entre les configurations où la cible est en contact avec le site (relation de coïncidence, CO) et les configurations où il n'y a pas de contact avec le site (relation de séparation, SEP). Boers suit dans la description de *under* une procédure que Hawkins (1985) a proposée pour la description des prépositions en général et qui est basée sur trois paramètres: la nature de la cible, la nature du site et la relation (SEP ou CO) entre les deux (Boers 1987:71). Nous verrons dans la deuxième partie de cet article que cette procédure est trop rudimentaire parce qu'elle donne lieu à des distinctions de sens qui ne sont pas pertinentes du tout pour la préposition en question.

2.2 Boers 1996

Dans Boers 1996 la présentation est revue et amplifiée. Les emplois de *over* se ramènent à trois schémas de base, représentant trois configurations spatiales descriptibles par la préposition *under*:



Les schémas I et II sont caractérisés par la verticalité, et par le fait que LM (landmark, site) et TR (trajector, cible) peuvent mais ne doivent pas être en contact l'un avec l'autre. Le schéma III s'obtient par rotation: cible et site n'y sont pas dans une relation de verticalité, mais sont en contact l'une avec l'autre. On constate aussi que l'au-

teur y ajoute un observateur. Ces trois schémas sont illustrés par les trois exemples suivants:

- (6) There was an immense table *under* the chandelier (p.44)
- (7) The carpet *under* the table (p.51)
- (8) He carried a gun *under* his coat (p.57).

Chaque schéma connaît, en plus, des variantes selon que la relation est statique ou dynamique et (pour les deux premiers schémas) selon qu'il y a contact ou non entre la cible et le site.

Le gros de l'étude de Boers est consacrée à la motivation détaillée des emplois *misdirectionnels*² à partir de ces configurations spatiales en tenant compte des principes théoriques exposés entre autres dans Lakoff & Johnson (1980). Certaines de ces motivations font appel à des traits de la cible ou du site qui prendront une importance dans notre étude à cause des fonctions communicatives auxquelles ils donnent lieu. Mentionnons par exemple la force ou la pression exercée par le site sur la cible, la protection offerte par le site à la cible, l'imperceptibilité de la cible lorsqu'elle est couverte par le site.

2.3 Vandeloise 1986, 1991

L'approche de Vandeloise (1986, 1991) diffère de celle de Boers sur plusieurs points. Si Boers traite de la préposition *under* sans se soucier de son antonyme *up*, Vandeloise décrit les prépositions *over* et *under* 'en couple', par une seule et même règle d'usage:

Si: a est *over/under* b si sa cible est le deuxième/premier élément de la relation porteur/porté et son site le premier/le deuxième élément de cette relation

(Vandeloise 1986: 195)

Du point de vue théorique, Vandeloise ne part pas de configurations spatiales, mais de caractéristiques 'pré-théoriques' que les sujets parlants attribuent aux prépositions *over* et *under*. Ces caractéristiques sont:

- (a) Si a est *over/under* b, la cible est généralement plus haut/plus bas que le site (1986: 187)
- (b) Si a est *over* b, il y a généralement un contact (indirect) entre la cible et le site (p.190)
- (c) Si a est *under* b, la cible est généralement rendue inaccessible à la perception par le site (p.191)
- (d) Dans les relations a est *over/under* b, la cible est généralement plus petite que le site (p.192)

² Notre petite étude de corpus confirme la conclusion de Boers (1996: 43) selon laquelle les emplois métraphoriques de *over* sont fréquemment largement dominants par rapport aux emplois spatiaux.

- (e) Si *a est sur b*, l'action du site s'oppose à l'action de la pesanteur sur la cible (p.193)

Après nos critiques (Dendale & De Mulder 1998), Vandeloise (ce volume) y a ajouté les caractéristiques suivantes:

- (f) le site est généralement horizontal
 (g) le site est généralement solide
 (h) le contact entre cible et site est généralement permanent
 (i) la cible est généralement déplacée vers le site et pas inversement
 (j) le site est généralement une surface

A partir de ces caractéristiques Vandeloise a distillé des caractéristiques linguistiquement pertinentes, qu'il appelle traits ou caractéristiques déterminantes. Elles correspondent une à une³ aux caractéristiques théoriques de sa description de 1986, 1991.

- (A) le porteur est généralement plus bas que le porté
 (B) le porteur est généralement en contact avec le porté
 (C) une partie du porteur est généralement cachée par le porté
 (D) le porteur est généralement plus grand que le porté
 (E) le porteur s'oppose à l'action de la pesanteur sur le porté

Ces traits se combinent entre eux et forment les différents emplois de *sur*. L'appartenance à la famille des emplois de *sur* (et de *sur*) ne sera donc pas déterminée par des traits nécessaires et suffisants mais par des ressemblances entre les différentes combinaisons de caractéristiques. La famille des emplois ainsi obtenue et ainsi structurée est appelée par Vandeloise (ce volume) *la ressemblance de famille* porteur/porté.

2.4 Synthèse provisoire

Comme on le constate, les approches de Boers et de Vandeloise sont fort différentes d'un point de vue théorique. La description de la préposition *under* par Boers part de trois schémas picturaux (plus leurs variantes) représentant autant de configurations spatiales descriptibles par la préposition *under*.

La description des prépositions *sur/sur* par Vandeloise part de caractéristiques théoriques qui décrivent le sens de la préposition selon l'intuition d'un locuteur natif. Ces caractéristiques sont ensuite triées par le linguiste qui n'en retient que celles qui sont *adeterminant*, c'est-à-dire nécessaires pour motiver ou exclure au moins un type d'emploi des deux prépositions. Ces caractéristiques déterminantes, appelées aussi traits, au nombre de cinq, se combinent entre elles pour former une série de combinaisons qui décrivent chacune un emploi différent de *sur/sur*. Vandeloise ne donne pas de règles pour établir les combinaisons acceptables et inacceptables. Son hypo-

thèse est que les combinaisons acceptables et inacceptables sont contrôlées par le concept prélinguistique, cognitif, de porteur/porté.

3 Critiques des descriptions existantes

3.1 La description de Boers

Les critiques que l'on peut adresser à Boers concernent les distinctions qu'il fait à l'intérieur des emplois de la préposition, les configurations qui manquent et le rapport entre le spatial et le métaphorique.

3.1.1 Pertinence des distinctions

Comme nous avons vu, Boers oppose les emplois où il y a contact aux emplois où il n'y a pas contact et les emplois dynamiques aux emplois statiques. La première opposition n'est pertinente que dans certains cas. Elle permet alors de départager les emplois acceptables des emplois inacceptables de la préposition. Dans les cas où elle est non pertinente, elle n'a aucun impact sur l'acceptabilité ou l'inacceptabilité d'un emploi. Le cadre descriptif utilisé par l'auteur ne lui offre pas les moyens pour trier les cas où cette opposition est pertinente et ceux où elle ne l'est pas. Les fonctions communicatives que les prépositions sont destinées à exprimer permettent, elles, de faire des affirmations sur la pertinence de tel ou tel trait de la description, comme nous verrons plus loin. Ce qui est dit ici à propos de l'opposition +contact/-contact est valable aussi pour la distinction dynamique/statique.

3.1.2 Les schémas

Les emplois que nous serons amenés à distinguer pour *sur* montrent premièrement que les trois schémas de Boers, avec leurs variantes, ne couvrent pas l'ensemble des possibilités d'emploi de la préposition. Deuxièmement, la présence d'un observateur dans le schéma III pose le problème de son absence dans le schéma II. Dans la section 4 nous verrons justement que le schéma II représente typiquement les cas où c'est la fonction communicative de blocage de la perception qui est en jeu, donc les cas où la présence d'un observateur (au moins virtuel) est absolument requise. Troisièmement, la présence de l'observateur dans le schéma III n'est pas nécessaire pour les cas où c'est la fonction de protection plutôt que la fonction de blocage de la perception qui est exprimée, ni pour les cas où c'est la simple fonction de localisation qui est exprimée, comme dans cet exemple de Boers (1996: 57):

- (9) The skin *under* her shirt was soft and smooth.

Quatrièmement, la condition de contact, postulée pour le schéma III est trop forte. Nous verrons que le contact, s'il est assez fréquent dans ce genre de constellations, n'est en fait pas pertinent eu égard aux fonctions communicatives que la préposition aide à réaliser dans ce type de constellation.

³ Pour une critique de ce parallélisme voir Dendale & De Mulder (1998). Pour une réponse à ces critiques voir Vandeloise (ce volume).

3.1.3 Rapport entre spatial et métaphorique

Certaines des fonctions communicatives que nous distinguons pour la préposition spatiale *sous* sont classées par Boers parmi ses extensions métaphoriques. C'est le cas notamment de la fonction de protection. Boers la considère comme le résultat de l'application de la métaphore PROTECTION IS A COVER / SHELTER (1996: 52). Or, il est clair que la protection peut relever aussi bien du domaine physique que du domaine non physique. Et c'est pourtant dans le dernier que l'auteur la range. Il en est de même de la fonction de blocage de la perception, mais là l'auteur commence par un exemple tiré du domaine physique:

- (10) Just before my mother-in-law entered I swept the dirt under the rug.

3.2 La description de Vandeloise

Les critiques que l'on peut adresser à Vandeloise concernent quatre points: la symétrie dans la description des deux prépositions *sur* et *sous*, le statut et la fonction de la notion de porteur/porté, la sélection des traits linguistiquement pertinents et l'absence d'une description des combinaisons de traits acceptables.

3.2.1 Une règle d'usage unique pour les deux prépositions *sur* et *sous*

La façon dont la règle d'usage S est formulée laisse deviner une parfaite symétrie entre les prépositions *sur* et *sous*, symbolisée par l'antonymie réciproque (ou converse) entre les concepts porteur et porté. Cette impression est renforcée par certains exemples, comme

- (11) a Le Code Civil est *sur* la Bible.
b La Bible est *sous* le Code Civil.

où les deux prépositions sont effectivement converses. Or, Vandeloise remarque lui-même que les valeurs de *sur* et de *sous* ne sont pas parfaitement converses.⁴ Les exemples qui suivent le montrent clairement:

- (12) a Les pantouffles sont *sous* la table (Vandeloise 1986: 186)
b * La table est *sur* les pantouffles
(13) a Le porte-plume est *sur* la table (Vandeloise 1986: 199)
b * La table est *sous* le porte-plume.
(14) a Il y a un coffre *derrière/sous* la carte de Californie. (Vandeloise 1986: 206)
b Il y a une carte de Californie *devant/à sur* le coffre.

⁴ L'explication de Vandeloise de la non conversité dans (12) est basée sur l'absence de contact dans (13) sur la différence de taille entre cible et site. Le troisième cas, (14), également inspiré de Vandeloise, ne s'explique ni en termes de l'un ni en termes de l'autre.

3.2.2 La notion de porteur/porté

La principale difficulté du traitement symétrique des deux prépositions provient du fait que le concept porteur/porté n'est à notre avis pas adéquat comme outil descriptif pour *sous*, parce que cette préposition, à la différence de *sur*, se rencontre presque aussi souvent sans contact qu'avec contact.⁵ Et dans les deux cas, la règle S de Vandeloise, dont le statut avoué est d'être une condition nécessaire et suffisante (1986: 70), postule l'existence entre la cible et le site d'une relation de P/p. Cela voudrait dire que selon la règle d'usage la table dans (12) et le coffre dans (14) constituent des porteurs – ce qui est pour le moins contre-intuitif.

C'est sans doute pour pallier ce problème que Vandeloise stipule que la relation P/p est parfois absente dans l'emploi de la préposition *sous* (1986: 197). L'exemple qu'il donne, *Les pantouffles sont sous la table*, en est un où il n'y a pas contact. Pourtant, cet exemple présente une combinaison de trois des cinq traits, à savoir A, C et D et étant donné que Vandeloise nie la relation entre la notion porteur/porté et le verbe *porter* même, cet exemple ne devrait pas poser problème pour sa théorie.

Quelle est alors encore la fiabilité du concept P/p, qui, bien que constituant une condition nécessaire et suffisante pour l'emploi de la préposition *sous* (Vandeloise 1986: 70), peut parfois faire défaut. C'est aussi la question qu'on se pose dans les cas où la relation P/p est dite inversée (1986: 197). Ainsi dans

- (15) La carte est *sous* la main

c'est l'objet de la préposition, la main, qui serait le porteur et non pas son sujet, comme le laisserait prévoir le concept P/p dans son application normale (Vandeloise 1986: 197). Est-ce que cette inversion de la relation P/p se double d'une inversion des rôles porteur/porté dans la ressemblance de famille et les traits qui la composent? L'auteur n'en dit rien. Tout ce qu'on constate est que la constellation spatiale de la carte sous la main a trois des cinq traits du P/p normal (les traits A, B et C); si on y inverse les rôles, elle n'en a plus que deux (B et D). On pourrait donc dire qu'elle y perd par l'inversion des rôles. La seule explication que nous voyions de cette inversion spectaculaire des rôles P/p est que Vandeloise, sans le vouloir et peut-être sans le savoir, s'appuie intuitivement sur le verbe *porter* dans son attribution des rôles P/p. Trouvant sans doute qu'il était moins aberrant de concevoir une main qui porte une carte (ou qui la tient, c'est-à-dire qui la contrôle⁶) qu'une carte qui porte (qui tient, qui contrôle) une main, il a proposé l'inversion des rôles P/p pour sauver cet aspect de l'intuition, créant par là un concept théorique hautement instable et imprévisible.

⁵ Boers (1996: 51) a calculé que 52% seulement des emplois de *sous* supposaient le contact entre la cible et le site.

⁶ La règle S s'associe pas directement l'usage des prépositions *sur/sous* à l'usage du verbe *porter*, mais à toute combinaison de traits de la relation porteur/porté⁷ (1986: 196).

⁷ Tout comme elle le ferait dans les cas où on dirait *La carte dans la main, la carte sur la main*.

Un dernier problème du concept P/p concerne la conception du P/p comme ressemblance de famille. Tous les membres de la ressemblance de famille P/p résultent de la combinaison de différents traits. Ainsi on peut avoir un P/p qui résulte de la combinaison de deux ou trois traits. Théoriquement, rien n'empêche même d'avoir un P/p qui n'aurait qu'un seul des cinq traits énumérés ci-dessus, par exemple le trait 'position plus basse du porteur sur l'axe vertical' (A) ou même 'cible plus petite que site' (D) – un P/p qui serait décrit donc par le trait qui est en fait commun à toutes les relations entre cibles et sites, donc à toutes les prépositions...

Bref, on peut se demander quelle est l'utilité d'un concept théorique dont on constate (1°) qu'il ne s'applique parfois pas du tout (2°) que son application est parfois inversée pour des raisons qui sont loin d'être saines et (3°) qu'il ne couvre parfois qu'un seul trait? La fonction du P/p consiste pour Vandeloise à expliquer les nombreuses restrictions de sélection qui pèsent sur les deux prépositions, de justifier la distribution actuelle des prépositions et d'expliquer éventuellement les extensions futures de sens de ces prépositions (1986:196). Mais est-ce que les restrictions d'emploi ne s'expliquent pas autrement, par exemple par les fonctions communicatives?

3.2.3 Le choix et la nature des traits

Dans Dendale & De Mulder (1997 et 1998) nous avons soumis les caractéristiques et les traits de Vandeloise à un examen critique pour constater que certains étaient mal formulés, d'autres inutiles ou superflus. Après la confrontation de *smr* et *amtr* (Dendale & De Mulder, 1998) nous avons retenu comme traits nécessaires pour la préposition *smr* (1°) le contact, (2°) la position sur l'axe vertical et (3°) le support ou l'adhérence. Vandeloise (ce volume) rejette ce dernier trait parce qu'il n'est pas atomique. Or, parmi les traits que Vandeloise retient lui-même pour la préposition *smr*, il y en a un, l'accessibilité à la perception, qu'on peut également difficilement qualifier d'atomique. La meilleure preuve est que l'accessibilité à la perception chez lui a un double statut, d'un côté trait de la ressemblance de famille P/p et de l'autre côté conséquence de la combinaison des traits 'cible plus petite que site' et 'position sur l'axe vertical, auxquels il faut encore ajouter, comme nous verrons plus loin, la présence d'un observateur. En d'autres termes, l'accessibilité à la perception n'est pas non plus un trait atomique et doit donc être écartée selon les principes posés par Vandeloise, au même titre que le support. Plus loin, nous proposerons un autre trait qui remplacera celui d'accessibilité à la perception. Des traits proposés par Vandeloise pour *smr*, nous retiendrons finalement (A) position sur l'axe vertical, (B) contact, et (D) cible plus petite que le site. Nous verrons que ces trois traits ne suffisent pas cependant et qu'il faudra y en ajouter d'autres.

3.2.4 Les combinaisons de traits acceptables

Dans Vandeloise (ce volume), l'auteur prévoit deux méthodes pour tirer les combinaisons existantes et inexistantes de traits: ou bien par une règle qui fixe les combinaisons existantes ou bien par simple énumération des combinaisons. Vandeloise ne se risque ni à l'une ni à l'autre. C'est la principale critique qu'on peut adresser à sa

description. Sa règle d'usage est trop générale pour prédire quelles combinaisons de traits sont acceptables et quelles autres non.

4 Vers une alternative

4.1 Caractérisation générale de notre méthode

Les deux descriptions que nous venons de présenter mettent en avant, on l'a vu, des outils de nature fort différente. Vandeloise a recours à des caractéristiques ou traits, éléments atomiques dans la description spatiale, et, pour les regrouper et les structurer, à un concept théorique englobant, le P/p. Boers, lui, se sert de schémas spatiaux plus ou moins abstraits, représentations globales, 'holistiques', de configurations spatiales, qui ne sont guère analysées d'avantage, mais dont l'auteur examine jusqu'à un certain point la fonctionnalité communicative (principalement dans le domaine métaphorique) – expression de l'imperceptibilité, de la protection, de la charge – sans jamais viser à énumérer l'ensemble des fonctions communicatives exprimées ou exprimables par la préposition *smr*.

Dans l'analyse que nous présentons ici, on retrouvera des éléments empruntés à ces deux descriptions. A Vandeloise nous empruntons tout d'abord la description en traits sémantiques et l'idée que les divers emplois de *smr*, définis ainsi par des combinaisons de ces traits, sont liés par des ressemblances de famille et forment ainsi la grande famille des emplois de *smr*. Nous lui avons emprunté aussi trois de ses traits, auxquels nous avons ajouté encore trois autres traits, nécessaires pour décrire quelques emplois rares, mais parfaitement attestés.

Ce qui manque dans Vandeloise (1986, 1991 et ce volume), on l'a vu, c'est une présentation systématique des combinaisons attestées de traits. Nous y remédierons en énumérant ces combinaisons et en les structurant. Au passage, nous rencontrerons à travers les combinaisons de traits les trois schémas de Boers (avec quelques-uns de leurs variantes non représentées graphiquement dans Boers 1996). Nous verrons que le troisième schéma de Boers connaît au moins deux variantes non prévues par l'auteur pour la préposition *smr*.

L'originalité de notre description consiste, à notre sens, dans l'emploi plus poussé de *fonctions communicatives* pour la description de la préposition *smr*: fonction de localisation, de blocage de la perception, de protection, d'exposition, de stabilisation. L'emploi de fonctions communicatives a plusieurs avantages:

(1°) Il permet de mieux justifier la sélection des traits qu'on utilise dans la description d'une préposition spatiale.

(2°) Il permet de préciser à tout moment le statut des traits en indiquant pour chaque combinaison de traits quels traits y sont pertinents et quels autres facultatifs ou non pertinents, la pertinence se définissant par rapport à la fonction communicative en jeu. Cela permet un emploi plus fin des traits sémantiques.

(3°) Il permet de mieux motiver les extensions de sens à partir des emplois de base de la préposition, d'indiquer les extensions futures invraisemblables et de prédire celles qui sont possibles en prévoyant même leur fonction communicative probable. Ainsi nous pourrions faire l'économie de la notion psycholinguistique de P/P, dont l'utilité et l'utilisabilité pour la description des prépositions ne nous semblent toujours pas prouvées, malgré les précisions apportées à la notion par l'auteur (ce volume).

(4°) Il permet une comparaison plus systématique des prépositions spatiales sémantiquement liées.

(5°) Enfin, il permet une perspective réellement fonctionnelle des moyens de description de l'espace.

Les traits que nous distinguons sont choisis à partir des fonctions communicatives. Il faut noter cependant que ce ne sont pas les éléments qui *déclenchent* les fonctions communicatives – ça c'est la prérogative du contexte – mais ce sont des éléments qui *rendent possible* l'expression des fonctions communicatives.

Dans les paragraphes qui suivent nous présenterons d'abord les trois traits majeurs de la préposition *voor*. Les trois traits mineurs seront présentés plus loin dans 4.3.

4.2 Les traits

4.2.1 La verticalité (A)

Nous nous alignons sur Boers 1987 pour considérer la verticalité ou position sur l'axe vertical comme l'élément le plus important dans la définition du sens de *voor*. La verticalité est le trait de base des schémas I et II de Boers. Qu'on doive appeler cet élément *impulsiön* (Vandeloise), *image schema* (Boers 1987) ou *sens prototypique* (Boers 1996) ne sera pas débattu ici. Nous le considérerons comme le trait de base dans le sémantisme de *voor*, et ceci pour plusieurs raisons.

Premièrement, parce que ce trait peut motiver à lui seul un emploi de *voor*, en l'absence de tous les autres traits de la préposition:

- (16) Il finit par se redresser et s'immobiliser, contemplant le lac noir *voor* lui, presque à la verticale. (Sultzer)

Deuxièmement, le fait que c'est cet élément-là qui oppose *voor* à *sur* et à *au-dessus*, tous les autres éléments de son sens étant compatibles, à des degrés divers, avec *sur*. Troisièmement, la fréquence élevée de cet élément dans l'ensemble des emplois de *voor*, les emplois qui n'ont pas cet élément de sens sont peu fréquents, comme nous verrons. Quatrièmement, le fait que cet élément de sens est une condition indispensable à la genèse d'autres emplois plus spécifiques, de même qu'à celle de toute une série d'extensions métaphoriques (cf. pour l'anglais Boers 1987 et 1996). Cinquièmement, le fait que les dictionnaires historiques reconnaissent dans l'élément de verticalité le

premier sens de l'ancêtre de *voor*,⁸ ce qui montre au moins la stabilité à travers les temps de cet élément sémantique.

Le trait de verticalité, que nous retiendrons ici comme premier trait sémantique de *voor*, réunit en fait deux aspects. Le premier aspect est qu'il situe la cible et le site de la préposition *voor* sur un axe vertical, opposant ainsi la préposition *voor* aux prépositions dont la cible et le site se situent sur un axe horizontal – frontal ou latéral – à savoir *devant/derrière* d'un côté et à *gauche, à droite* et *contre* de l'autre. Le second aspect est qu'il situe la cible du côté négatif de cet axe vertical⁹ relativement à la position du site, l'opposant ainsi aux prépositions *sur* et *au-dessus*.

Ce trait de base étant un trait typiquement spatial, la fonction communicative par défaut de la préposition *voor* sera la *localisation* (cf. Henskowitz 1986: 30), plus spécifiquement la localisation du côté négatif de l'axe vertical (par rapport au site). La localisation est la fonction sur laquelle tout emploi spatial de *voor* peut retomber, même dans les cas où des fonctions communicatives plus spécifiques sont disponibles. Un énoncé avec *voor* peut donc toujours servir de réponse à la question 'Où est <cible>?':

- (17) Où est ma raquette de tennis? Je l'ai glissée *voor* l'armoire dans ta chambre.

Lorsque cela se fait, les autres traits de la préposition, qui pourraient préparer le terrain à d'autres fonctions communicatives, sont soit absents, soit neutralisés par le contexte, en faveur du seul trait de verticalité. En voici quelques exemples:

- (18) Il jeta un coup d'œil par l'une des fenêtres et découvrit Central Park noir *voor* la lune. (Sultzer)
- (19) Il me semblait que le monde disparaissait, et que nous étions tout seuls *voor* le ciel. (de Musset, dans *Disorder* 1)
- (20) Mais la surprise et l'émotion me firent chanceler quand je vis, *voor* les arbres, le chantre qui nous observait [...]. (Toepfer, dans *Disorder* 1)
- (21) La Terre recèle quelque chose comme 300 milliards de tonnes de pétrole-dont la moitié *voor* les mers. (Sultzer)

Le gros des autres emplois de *voor* sont le résultat de la combinaison du trait (A) avec un ou plusieurs autres traits. Ces combinaisons seront étudiées plus loin dans la section 4.3. Nous y verrons qu'une première grande division à faire dans les emplois de *voor* est basée sur deux traits supplémentaires que nous étudierons ici d'abord: la taille de la cible par rapport au site (trait D) et la présence d'un observateur (trait C).

⁸ "La préposition s'emploie à propos d'une chose qui en surplombe une autre, sans contact avec elle (v. 980)". (Key, 1995)

⁹ Vandeloise parle non pas d'axe mais de *direction* verticale, sans doute parce cet axe a une direction dans laquelle il se déroule. Il la considère elle-même comme une ressemblance de famille. (1986: 89-90).

4.2.2 Cible plus petite que site (D)

Le premier de ces traits, 'cible plus petite que le site' (désormais 'cible < site' ou (D)), est explicitement retenu par Vandeloise¹⁰ et implicitement présent dans le schéma II de Boers 1996, où le site est une surface d'une dimension nettement supérieure à celle de la cible. Le trait (D) est une condition nécessaire pour pouvoir utiliser *sous* pour l'expression de la fonction communicative de blocage de la perception (visuelle), illustrée ici par:

- (22) Ne trouvant pas Marthe dans les armoires, il regarda partout, derrière les rideaux, *sous* la table. (Zola, dans *Discotext 1*)
- (23) Il sursauta et, un peu gêné, s'empressa de dissimuler *sous* une pile de quotidiens communistes, la revue pornographique qu'il était en train de feuilleter. (Jardin, dans *Franctext*)
- (24) François-Xavier lui fit du pied *sous* la table et réussit même à introduire la pointe de sa chaussette entre ses cuisses. (Sulitzer)
- mais aussi pour pouvoir l'utiliser avec la fonction communicative de protection:
- (25) [La cour] présente une double ligne de hangars privés, *sous* lesquels une centaine de chevaux pourrait s'abriter. (Fromentin, dans *Franctext*)
- (26) Elle se déshabilla et se glissa *sous* la grosse courtrepointe en patchwork qui pesait bien 10 kilos. (Sulitzer)

Tout dépend finalement de l'importance que prend le trait 'cible < site' dans le contexte.

L'application concrète du trait (D) est quelque peu délicate dans ce sens qu'une cible peut parfaitement être objectivement plus grande que le site et quand même fonctionnellement plus petite que le site, du moment où une superficie suffisante de la partie pertinente de l'objet-cible est plus petite que le site. Ainsi une copie d'examen pourra être dite *sous* la feuille vierge si une superficie suffisante de la partie remplie de texte se trouve plus bas sur l'axe vertical que la feuille vierge. Le trait 'cible < site' ne réfère donc pas à une différence de taille *objective*, mais à une différence de taille *fonctionnelle*, c'est-à-dire suffisante pour ce que le locuteur veut exprimer. Une phrase comme (27) ne sera pas interprétable comme exprimant la fonction de blocage de la perception, parce que les conditions nécessaires pour cela ne sont pas satisfaites:

- (27) ? J'ai mis ma copie d'examen *sous* une rognure de papier.

4.2.3 L'observateur (C)

Une deuxième condition nécessaire, apparemment triviale, pour qu'il puisse y avoir l'expression d'imperceptibilité est que le contexte montre ou suggère la présence d'un

observateur, placé sur le même axe que la cible et le site et que cet observateur (ou au moins son organe de perception) se situe du côté + de l'axe par rapport à la cible et au site. Nous désignerons ce trait par 'observateur côté +' ou (C). Ce qui se passe alors est que le site fonctionne comme écran entre l'observateur et la cible. C'est un phénomène qui se produit avec toutes les prépositions où le point de vue est dans l'axe de la cible et du site. Si la configuration spatiale qui doit être décrite a aussi le trait (A), l'axe sur lequel se place l'observateur est l'axe vertical; si (A) est absent c'est l'axe horizontal (Frontal).

Ce trait est explicitement présent dans le troisième schéma de Boers 1996 sous forme de l'*observer*, dans son second schéma il n'est pas indiqué, mais on doit y supposer sa présence puisque dans le commentaire des applications du schéma II, Boers parle de 'hide from view', (1996: 52), ce qui présuppose un observateur.

Vandeloise, lui, n'utilise pas ce trait-là; il utilise celui d' 'inaccessibilité à la perception'. Mais puisque ce trait suppose les deux traits 'cible < site' et 'observateur côté +', il n'est pas atomique et doit être écarté selon ses principes. L'inaccessibilité à la perception est pour nous non pas un trait mais une fonction communicative exprimable par certaines prépositions spatiales, parmi lesquelles *sous*, mais aussi *derrière*, *en dessous*, *voire*, dans certaines circonstances, *sur*, *contre*, *devant* et *au-dessus*.

Le trait 'observateur côté +', que nous proposons à la place de 'inaccessibilité à la perception' permet d'apporter plus d'unité dans la description des prépositions spatiales en rapprochant les descriptions de *sous* et de *derrière*. En effet, pour *derrière* (et *devant*) Vandeloise prévoit très explicitement un observateur aligné sur la cible et le site (1986: 150). En le prévoyant aussi pour *sous*, nous pourrions mieux rendre compte de la concurrence qu'il y a entre *sous* et *derrière* dans l'expression de la fonction de blocage de la perception.

Le trait 'observateur côté +' est également nécessaire pour rendre la notion d'inaccessibilité à la perception opératoire et éviter qu'on ait à considérer l'inaccessibilité à la perception pour des exemples comme (28) à (31), difficulté à laquelle est confronté Vandeloise:

- (28) J'éprouvais ce que j'ai ressenti tant de fois [...] en vous apercevant de loin assise *sous* les arbres de cette pauvre vallée. (Ampère, dans *Discotext 1*)
- (29) Il me semblait que le monde disparaissait, et que nous étions tout seuls *sous* le ciel. (de Musset, dans *Discotext 1*)
- (30) Saint-Riveul fouilla la terre *sous* une porte qui communiquait à la basse-cour. (Chateaubriand, dans *Discotext 1*)
- (31) Le petit-déjeuner se prendra en plein-air, quoique *sous* une tente. (Sulitzer)

où le locuteur se trouve à la même hauteur de la cible et du site, sur un axe qui s'en éloigne horizontalement. Il est vrai que l'inaccessibilité à la perception est largement dépendante de la localisation de la scène sur l'axe vertical par rapport à l'organe de perception de l'observateur. Ainsi la préposition *sous* sera plus facilement et plus fréquemment utilisée avec la fonction communicative de blocage de la perception

¹⁰ Partant de notre critique dans Dendale & De Mulder (1998) Vandeloise (ce volume) se résout à rejeter de nouveau ce trait pour la description de *sur*. Si nous le retenons ici pour la description de *sous*, c'est que ce trait est plus important pour *sous* que pour *sur*, comme le remarque aussi Vandeloise (ce volume).

dans des exemples comme *Il est sous le lit, sous le siège*, où le site se situe plus bas que l'observateur, que dans des exemples du type *Il est sous la tente, sous le parasol*, où l'observateur n'est pas plus bas que le site et où d'autres fonctions communicatives seront activées (cf. plus loin). Et tout cela s'explique par le trait 'observateur côté +' que nous venons d'introduire.

4.2.4 Le contact (B)

Le contact est un trait que Vandeloise compte également parmi les traits de sa ressemblance de famille *surr/sous*. Nous l'intégrerons ici parmi nos traits en indiquant clairement que c'est un trait qui est plus important pour la description de *surr* que pour celle de *sous*. En effet, dans tous les cas où le trait (D) est important pour la préposition *sous*, le trait (B) ne l'est pas. Il est alors facultatif: sa présence ou absence n'affecte en rien le potentiel communicatif de la préposition. Nous verrons plus loin que le contact joue toutefois un rôle important dans un groupe particulier d'emplois de *sous*, parmi lesquels on trouve ceux où *sous* peut entrer en relation de conversité avec *surr*.

4.3 Les combinaisons de traits et leurs fonctions communicatives

Dans ce qui suit nous présenterons les divers emplois de *sous* comme des combinaisons de traits et nous les classerons selon les fonctions communicatives qu'ils aident à exprimer. Une première subdivision importante en deux groupes d'emplois se fait sur la base du critère 'présence simultanée des traits (C) et (D)' versus 'absence d'un ou deux de ces traits'.

4.3.1 Les combinaisons ayant minimalement les traits (C) et (D): A(B)CD

Ce sont des emplois où la préposition *sous* peut servir la fonction communicative de blocage de la perception. Un objet (une cible) est physiquement imperceptible si entre l'observateur et l'objet en question se trouve, sur le même axe, un autre objet (le site), qui est plus grand que le premier.

Les traits (C) et (D) se combinent prototypiquement avec le trait 'verticalité?' (A) et facultativement avec le trait (B) 'contact'. Ce dernier n'est donc pas indispensable pour l'obtention de la fonction de blocage de la perception. Si quelqu'un se cache *sous* le lit, il est peu important de savoir s'il y a contact ou non entre le lit et la personne. Cela donne les constellations ABCD et ACD illustrées respectivement par les exemples (32)-(33) et (34)-(35):

- (32) La clef *sous* la neige (Vandeloise 1986:192)
 (33) Le billet *sous* le dictionnaire
 ou, sans contact, ACD:
 (34) Le chat s'est caché *sous* l'armoire.

- (35) Elle fut rapide comme l'éclair, profita de ce qu'il avait le dos tourné [...] pour ôter le pantalon puis le flaqueur *sous* le lit (Sultzer)

4.3.2 Variantes de A(B)CD sans (A): (B)CD

Les deux constellations ci-dessus ont des variantes sans le trait 'verticalité?' (A): BCD ou CD. La préposition *sous* entre alors en concurrence avec la préposition *derrière*, qui, comme l'a montré Vandeloise, exprime aussi l'imperceptibilité, mais sur l'axe horizontal (frontal). Boers voit dans ces emplois des réalisations de son schéma III et croit devoir les limiter principalement à des cas où le site est un vêtement ('clothing', Boers 1996:57), comme ceux-ci:

- (36) Il avait caché ses affaires près de l'entrée, il est passé devant le concierge en les dissimulant *sous* son manteau, personne n'a rien vu. (Vigny dans *Frontex*)
 (37) Zénaïde s'approcha au moment même où le garde tirait de *sous* son poncho le walkie-talkie. (Sultzer)
 (38) Cela me fit penser aux fées des funambules qui cachent, *sous* leur masque ridé, un visage attrayant. (Nerval, dans *Diricorex*)
 cas qu'on peut cependant sans problèmes étendre à la peau:
 (39) Malheureusement l'âme est sous l'habit, sous le gilet, sous la chemise, *sous* la peau.¹¹ (Toepffer, dans *Diricorex*)
 (40) Il vit [le pied] mince, blanc, terminé par des ongles roses, marbré de jolies veines bleues qui couraient *sous* la peau fine. (Du Camp, dans *Diricorex*)
 (41) Il disait que cela lui faisait de la peine de sentir les os *sous* la peau. (Zola, dans *Diricorex*)

Certains exemples apportés par Vandeloise, et qui n'ont rien à voir avec l'habituellement se rangent également ici:

- (42) des fresques ont été trouvées *sous* une couche de peinture (Vandeloise 1986: 206)
 (43) Il y a un cafard *sous/derrière* le plâtras (Vandeloise 1986: 190)
 Il est plus difficile de savoir si cet emploi de *sous* est dérivé de ACD ou de ABCD, en d'autres termes s'il a le trait contact ou non. Boers affirme très explicitement que oui. Vandeloise semble suggérer la même chose quand il tente d'expliquer que *sous* n'entre

¹¹ *Diricorex* contient un seul exemple où c'est *derrière* qui se combine avec *la peau*:

(4) Être ce rien, qu'on peut briser d'un coup de tribunal ou de police, d'une batonnette de zouave, d'une chiquannde d'arbitraire: deux hommes, et porter *derrière* la peau, sous le front, l'histoire de Napoléon et la tenir comme un poignard, dont on caresserait le manche dans sa poche. (Goncourt, dans *Diricorex*)

Ce n'est pas étonnant que *derrière* soit utilisé pour indiquer la peau du *front*, partie du corps par excellence verticale.

vraiment en concurrence avec *dernière* que si le site est mince et/ou étendu. Si un site est mince cela permet de voir les contours de la cible profilés sous le site, à condition que la cible soit en contact avec le site. On peut ajouter à ces arguments celui-ci. A cause de la force de pesanteur qui attire les objets vers le bas, provoquant ainsi le contact entre les cibles et les sites sur l'axe vertical, il y a plus de chances qu'il y ait contact entre une cible et un site sur l'axe vertical (*sur/sous*) que sur l'axe horizontal (*devant/dernière*). La préposition *sous* a donc plus de chances d'entrer en concurrence avec *dernière* sur l'axe horizontal pour exprimer l'imperceptibilité s'il y a contact, c'est-à-dire si la constellation montre une propriété que *sous* a plus souvent comme trait que *dernière*.

D'un autre côté il ne nous semble pas absolument nécessaire qu'il y ait contact entre la cible et le site pour qu'on puisse utiliser *sous* avec la fonction de blocage de la perception sur l'axe horizontal. Qu'est-ce qui nous empêcherait de dire (40) ou (41) lorsqu'il n'y a pas de contact entre la cible et le site ou encore (44) ou (45) sans qu'il y ait contact?

- (44) Le soir sur eau la noire gondole se glissait le long des palais de marbre, comme un bravo qui court à quelque aventure de nuit, un stylet et une lanterne *sous* sa cape. (Bertrand, dans *Frankex*)

- (45) enfin, toutes sortes de personnes de l'un et de l'autre sexe, la plupart couvertes de peaux de faons, cachées *sous* un masque [...] (Barthélémy, dans *Frankex*)

4.3.3 Les combinaisons où manque au moins un des traits, (C) ou (D)

S'il manque ou le trait (C) ou les traits (C) et (D), la préposition *sous* ne sera pas utilisée avec la fonction communicative de blocage de la perception, mais avec une autre fonction. On peut distinguer au départ deux cas de figure [+D-C] et [-D-C].

1. Dans le premier cas, [+D-C], où la cible est (suffisamment) plus petite que le site et où il n'est pas (nécessairement) question d'observateur ni d'observateur, la préposition *sous* exprime normalement la protection contre un danger qui vient d'en haut et qui consisterait dans la mise en contact d'un tiers élément avec la cible, le tiers élément pouvant être un objet soumis à la force de la pesanteur ou à toute autre force capable de provoquer un contact dangereux:

- (46) Comme il n'existe pas de princesse de ce nom, j'ai supposé qu'il s'agissait d'une pauvresse couchant *sous* le pont d'Iéna. (Proust dans *Frankex*)
- (47) Quelques-unes s'abritent du soleil *sous* un parapluie. (Renard, dans *DicoText* 1)
- (48) *Sous* l'abri se trouvent des couchettes de bambous fendus, surélevées d'un côté ou des deux côtés par une grosse branche qui les isole du sol et de la végétation humides. (Page, dans *Frankex*)

- (49) quelques-uns restés debout, s'écrasaient le long des maisons pour s'abriter *sous* le rebord des toits (Dorgèles, dans *Frankex*)
- (50) Quelle tempête ! Mettez-vous à l'abri *sous* l'auvent.
- (51) Et en le regardant, je repensai au papillon 'ciron-aurore' qui existait tous jours *sous* sa vitre, au fond de mon musée d'enfant (Lott dans *DicoText* 1)

Le contact entre la cible et le site est facilitatif dans cette constellation, et donc non pertinent en soi pour l'expression de la fonction communicative de protection. Qu'il y ait réellement contact entre le verre et les photos dans l'exemple suivant n'est pas pertinent. Le plus important est que le verre protège les photos du contact avec un tiers élément:

- (52) Sur une commode en bois [...] se trouvaient des photos glissées *sous* une plaque de verre. (Sulitzer)

Notons encore qu'il y a une certaine similitude entre la fonction de blocage de la perception, remplie par les emplois A(B)CD et la fonction de protection, remplie par les emplois A(B)D. Dans les deux cas il y a une sorte d'écran qui fait blocage: blocage de la perception ou blocage de la mise en contact d'un tiers élément avec la cible. Cette similitude entre les deux fonctions se reflète dans la présence du trait (D), 'cible<site'; leur différence dans la présence/absence du trait (C), 'observation'.

2. Dans le second cas, [-D-C], où manque l'observateur/observation et où la dimension de la cible par rapport au site est sans importance, d'autres traits de la constellation prennent de l'importance. Ce sont:

- (1) l'instabilité de position d'un objet, cible ou site
- (H) la position surélevée de l'objet par rapport au sol
- (P) le poids ou la pression de l'objet du côté + de l'axe vertical

Considérons les exemples suivants:

- (53) La chaleur était infernale: les rôles du pont brûlaient *sous* ses semelles (Sulitzer)
- (54) MacArthur plaça son visage *sous* le jet (Sulitzer)
- (55) La surface de l'étage gelé sur lequel ils s'étaient aventurés avait cédé *sous* leur poids. (Sulitzer)
- (56) [...] la maîtresse poutre qui traversait le plafond, ayant fait ventre *sous* le tassement des étages supérieurs, semblait près de rompre, encore qu'elle fût solide à porter un beffroi [...] (Gautier, dans *Frankex*)
- (57) *Sous* un presse-papier de bronze, mais bien en évidence, on apercevait la feuille d'un télégramme (Duhamel, dans *Frankex*)

Il est clair qu'il ne s'agit dans aucun de ces exemples de signaler que la cible est imperceptible à cause du site, ni de signaler qu'il y a protection de la cible par le site. Dans (53) à (55) on veut noyiser qu'un objet, par le contact qu'il entretient avec un

autre objet, est exposé aux effets (chaleur, poids, ...) de cet objet. On pourrait parler de la fonction communicative d'*exposition* (sur l'axe vertical). Dans (53) c'est le site (ou un tiers élément) qui est exposé aux effets de la cible; dans (54) et (55) c'est l'inverse: c'est la cible qui y est exposée aux effets du site. Le trait (B) contact y est le trait principal.

Dans les exemples (56) et (57) le trait contact (B) est physiquement indispensable, mais d'autres traits sont fonctionnellement plus importants, notamment le trait (J), instabilité initiale de position d'un objet. *Sous* y sert à signaler que la position d'un objet (cible ou site) est stabilisée par rapport aux forces qui tenteraient de la modifier – force de pesanteur dans (56), force externe (le vent par exemple) dans (57). Dans le premier cas l'instabilité de position concerne le site et provient de sa position surélevée par rapport au sol (trait (H)); sa stabilisation se fait par la position (stable) de l'objet situé du côté négatif de l'axe vertical (la cible). Dans le second cas la stabilisation de position se fait par le site, plus particulièrement par son poids. La fonction communicative qui est en jeu dans les deux cas est donc celle de *stabilisation* de la position d'un objet.

D'autres exemples de ces deux fonctions sont:

- (58) Puis, au lieu du pavé, nous sentions de nouveau la terre *sous* nos pieds.
(Flaubert dans *Discours* 1)
- (59) La terre *sous* la pluie.
(Louÿs, dans *Franckx*)
- (60) Il capta le crissement de la neige *sous* les pas de Settinzin.
(Sulitzer)
- (61) Il suffit de le connaître un peu pour deviner à quel point il devait se sentir mal à l'aise, [...] *sous* le feu des projecteurs et des caméras.
(Martin du Gard dans *Franckx*)
- (62) placer la viande *sous* le grill et la faire dorer sur toutes ses faces.
(livre de cuisine UEBB)

Dans les deux derniers cas on peut considérer qu'il y a contact, métonymiquement, dans ce sens que *les projecteurs et les caméras* est utilisé pour la lumière des spots et *le grill* pour la chaleur qui se dégage du grill, mais on peut aussi considérer que c'est la simple fonction de localisation qui est activée.

4.3.4 Variantes de A(B)DX et A(B)X sans le trait (A)

Les deux fonctions présentées dans le paragraphe précédent connaissent des variantes sans le trait (A). La fonction d'*exposition* peut se réaliser par la préposition *sous* même si le contact se fait sur l'axe horizontal lorsque le contact se fait avec une partie du corps ou se double du trait (P), poids ou pression, comme l'illustrent les exemples suivants:

- (63) Elle gagna 73 parties consécutives de strip-poker, suant à grosses gouttes *sous* les neurés chandails de grosse laine qu'elle avait enfilés pour se couvrir de pertes éventuelles.
(Sulitzer)
- (64) La porte s'est ouverte *sous* la poussée.
(Sulitzer)

La fonction de *stabilisation* se réalise avec la préposition *sous* lorsque c'est une partie du corps qui est impliquée:

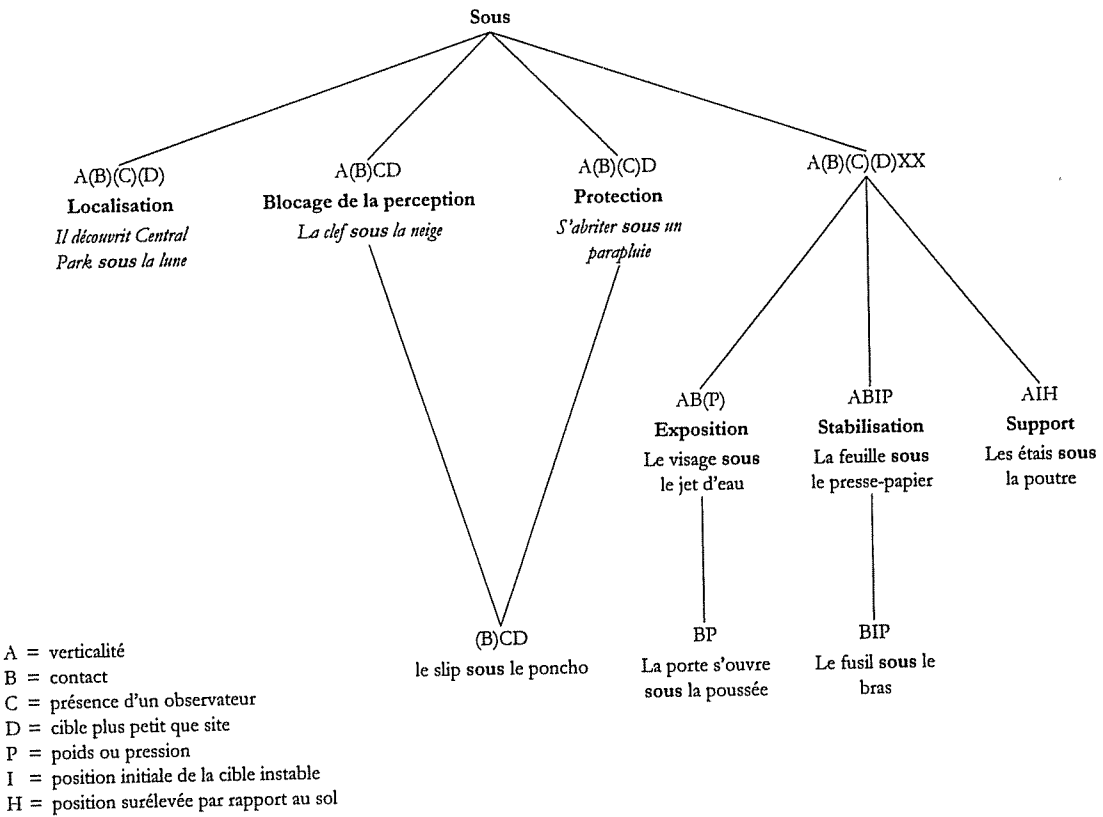
- (65) Scènes burlesques que les Allemands venaient voir de la porte, leur fusil *sous* le bras.
(Van Der Meersch, dans *Franckx*)

5 Conclusion

A la différence des approches existantes de la préposition *sous* (Vandeloise, Boers), qui recourent à des traits, des configurations et des primitifs cognitifs, notre approche a consisté à dégager une série de fonctions communicatives qui peuvent être exprimées au moyen de la préposition *sous*. Ces fonctions sont la localisation (sur l'axe vertical), le blocage de la perception (sur l'axe vertical), la protection (sur l'axe vertical), l'exposition (sur l'axe vertical) et la stabilisation de la position d'un objet (sur l'axe vertical). Nous ne prétendons pas que l'activation d'une fonction communicative soit déterminée uniquement ou en premier lieu par la préposition elle-même; c'est le contexte, qui met en avant des éléments (traits) – présence d'un observateur, nécessité de protection – qu'on peut considérer comme des conditions nécessaires mais nullement suffisantes à l'expression de telle ou telle fonction communicative. Joins aux traits propres de la relation exprimée par la préposition, ces éléments du contexte permettent d'activer les fonctions communicatives. La préposition *sous* peut ainsi être décrite ou bien par les fonctions communicatives qu'elle permet d'exprimer ou bien par les combinaisons de traits qui rendent possible l'expression de telle ou telle fonction communicative.

Dans le schéma arborescent qui suit, nous avons réuni toutes les combinaisons de traits présentées ici en indiquant pour chacune d'elles la fonction communicative à laquelle elle donne lieu et un exemple.

Notre analyse mérite sans doute une série d'amendements et de raffinements; tout ce qu'on peut espérer est que les principes exposés et illustrés dans cette modeste étude puissent constituer le premier pas dans l'élaboration d'un moyen de description plus systématique et plus fonctionnel des prépositions spatiales.



Références

- BOERS, F. (1987) Behind, beyond, under, underneath, beneath, below: a descriptive and explanatory study of spatial and non-spatial senses. *Antwerp Papers in Linguistics (APL)* 9. Antwerp: Universitaire Instelling Antwerpen, Department Germanse, Afdeling Linguïstiek.
- BOERS, F. (1996) *Spatial Prepositions and Metaphor. A Cognitive Semantic Journey along the UP-DOWN and the FRONT-BACK Dimensions*. Tübingen: Günther Narr.
- DE MUDDER, W. & P. DENDALE (1999) Complex Primitives and Image Schemata for the Preposition *sur*. In *English as a Human Language. To Honour Louis Goossens*. J. Van der Auwera (eds), 120-131. München: Lincom.
- DENDALE, P. & W. DE MUDDER (1997) Les traits et les emplois de la préposition spatiale *sur*. *Faits de langue* 9: 211-220.
- DENDALE, P. & W. DE MUDDER (1998) *Sur et contre*, du spatial au métaphorique. *Verbum* 4: 405-434.
- DENDALE, P. & W. DE MUDDER (à paraître) *Sur et contre*, du spatial au métaphorique. *Verbum* 4: 405-434.
- DICOTEXT 1. (1992) *Textes littéraires français 1827-1923*. Paris: Hachette.
- HENSKOVITS, A. (1986) *Language and Spatial Cognition*. Cambridge (Mass.): Cambridge University Press.
- KLEIBER, G. (1988) Les prépositions *devant/derrière* ont-elles un sens ou deux? *Cahiers de lexicologie* 52, 1: 97-116.
- LAKOFF, G. & M. JOHNSON (1980) *Metaphors We Live by*. Chicago: The University of Chicago Press.
- MULLER, G. & P. JOHNSON-LAIRD (1976) *Language and Perception*. Cambridge: Cambridge University Press.
- PROOST, P. (1994) *Analyse des emplois spatiaux de la préposition 'sur'*. Mémoire de licence. Anvers: Katholieke Vlaamse Hogeschool.
- REY, A. (1995) *Dictionnaire historique de la langue française*. Paris: Le Robert.
- VANDELONSE, C. (1986) *L'espace en français*. Paris: Seuil.
- VANDELONSE, C. (1991) *Spatial Prepositions, A Case Study from French*. Chicago and London: Chicago University Press.
- VAN GRUNBERBEK, L. (1997) *Etude critique de l'emploi de la préposition sous à partir de la théorie de Claude Vandeloise*. Mémoire de licence. Anvers: Universitaire Instelling Antwerpen.